

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Profession de foi de la liste : Ambitions 2025



La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) oriente et anime la politique pédagogique de l'établissement. Elle est ainsi en charge de toutes les questions relatives à la formation, initiale et continue, et aux conditions de vie des étudiantes et étudiants, mais aussi des personnels de Lyon 1.

En accord avec les ambitions portées par le projet "Ambitions 2025", notre priorité est de former des étudiantes et des étudiants engagés dans la société et pleinement préparés à répondre aux enjeux actuels et à anticiper les défis de demain.

Pour cela, nous nous engageons à développer et soutenir les initiatives qui favoriseront :

- la réussite et le bien-être des étudiantes et étudiants, par l'adaptation des pratiques pédagogiques, la valorisation des parcours de réorientation et le renforcement de l'accompagnement par les pairs,
- l'accessibilité et l'inclusion, en veillant à ce que toutes et tous les étudiants puissent accéder à nos formations, quels que soient leur origine sociale, géographique, ou leurs particularités individuelles (situation de handicap, double cursus, reprise d'études, sportive/sportif/artiste de haut niveau...),
- la lisibilité de nos formations, leur attractivité et leur rayonnement international, en offrant aux étudiantes et étudiants la possibilité de personnaliser leur parcours en fonction de leurs aspirations et des compétences visées,
- le sentiment d'appartenance des étudiantes, des étudiants et des personnels à une université conviviale, enracinée dans la société et connectée au monde socioprofessionnel,
- l'amélioration de la synergie entre tous les acteurs de la formation, en définissant plus clairement les prérogatives de chacun, en simplifiant et allégeant les tâches administratives,
- la reconnaissance de toutes les missions des enseignants et un accompagnement renforcé les enseignantes et enseignants dans l'évolution de leurs pratiques pédagogiques.

Au-delà de ces actions, nous nous engageons à adopter des pratiques qui nous semblent essentielles pour garantir le bon fonctionnement de l'institution, avec :

- une participation assidue aux réunions de la CFVU, afin de favoriser les discussions en séance et limiter les votes par procuration,
- une préparation rigoureuse, en amont de chaque réunion, des dossiers mis à l'ordre du jour,
- une volonté de débat constructif, sans préjugé ni défiance et dans l'écoute et le respect des différentes opinions exprimées.

Dans un contexte sociétal marqué par une individualisation croissante, nous veillerons à maintenir un fonctionnement collégial et bienveillant au sein de la CFVU, afin que chacune et chacun, usager ou personnel, puisse évoluer dans un cadre de travail stimulant, épanouissant et rassurant, au service de l'intérêt commun.